



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 9 juin 2017

Les Chambres d'agriculture de l'Hérault et du Tarn et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc signent une convention de partenariat pour répondre aux enjeux agricoles du territoire

**le vendredi 16 juin 2017 à 16h00
à la Mairie de Courniou-les-Grottes**

Les Chambres d'agriculture de l'Hérault et du Tarn renforcent leurs liens avec le Parc naturel régional du Haut Languedoc en ouvrant de nouvelles perspectives de travail en commun. La convention cadre de partenariat est signée entre **Daniel Vialelle, Président du Parc naturel régionale Haut Languedoc, Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et Jean-Claude Huc, Président de la Chambre d'agriculture du Tarn** et définit les relations liant les deux Chambres d'agriculture et le Parc dans leurs actions respectives et communes, dans l'objectif de développer les synergies et de rendre efficace l'intervention de chacun.

Un groupe de travail composé d'agriculteurs désignés par les deux Chambres d'agriculture sera constitué, pour orienter les actions agricoles conduites conjointement par les trois structures. Il sera co-animé par le Parc et les deux Chambres d'agriculture. Au-delà du suivi des actions menées par les 3 organismes, ce groupe de travail pourra proposer chaque année des thématiques à travailler et définir des projets à mettre en place entre les trois organismes afin de répondre aux priorités suivantes :

1. Dynamiser l'économie agricole, consolider les structures de production et créer des emplois agricoles
 2. Accroître la performance et la durabilité des exploitations et relever les défis environnementaux et climatiques.
 3. Valoriser les produits agricoles locaux et signaler la qualité des productions à travers les marques du Parc (Valeur Parc naturel régional) et des Chambres d'agriculture (Bienvenue à la Ferme)
-

Contacts presse :

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Ingrid DUPUY 04 67 20 88 06 – 06 83 38 72 74

